

Échanges de pratiques

Recommandations et ressources

Adopter une approche intersectionnelle des jeunesses

Contexte : Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes ! » (PAJ), et en lien avec la Commission « Jeunesses et Solidarité Internationale » (CJSI) de Coordination SUD, des ateliers d'échanges de pratiques sont organisés. Lors de ces ateliers, des fiches de recommandations et ressources sont proposées à partir de témoignages sur un enjeu spécifique lié aux jeunesses. Ces fiches visent à appuyer les OSC dans le renforcement de la participation des jeunesses et de la prise en compte transversale des enjeux de jeunesses comme actrices de la solidarité internationale.



© Réseau Euromed France

Les jeunesses

Les définitions de « *la jeunesse* », notion davantage liée à des pratiques sociales et culturelles, évoluent dans le temps et varient d'un territoire à l'autre en fonction des différentes appartenances (genre, classe sociale, origine, etc.), tout comme la situation socio-économique des personnes concernées.

Il nous semble plus adapté de parler « *des jeunesses* », afin d'en reconnaître la diversité, et plutôt que de se référer à une tranche d'âge fixe, de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, processus conduisant à une autonomisation socio-économique, citoyenne et politique.

Cette définition des jeunesses, adoptée par la CJSI et PAJ, est compatible avec une approche dite intersectionnelle (voir encadré ci-dessous).

L'atelier

Les jeunesses font face à des discriminations et oppressions diverses, y compris dans le milieu de la solidarité internationale. Adopter une approche « intersectionnelle » appliquée aux jeunesses semble donc nécessaire pour les traiter de front.

Mais comment la mettre en place ? C'est à cette question que les participant-es à l'atelier d'échange de pratiques du 7 avril 2023 ont tenté de répondre à partir de témoignages.

Le premier, du REF, portait sur les enjeux logistiques et politiques de l'organisation d'évènements incluant la participation de jeunes dans leur diversité.

Le deuxième, de Solidarité Laïque, concernait l'inclusion des jeunesses dans les projets, en particulier à partir du traitement d'enjeux par les jeunes dans leurs projets.

Le dernier, d'E&D, portait sur la mise en place d'une gouvernance inclusive pour les jeunesses.



L'intersectionnalité

Le concept d'intersectionnalité a été introduit en 1989 par la juriste afroféministe Kimberlé Crenshaw, dans le cadre d'études sur les discriminations vécues par les femmes noires aux Etats-Unis, à la fois invisibilisées dans les luttes féministes contre la domination patriarcale (monopolisées par les femmes blanches) et dans le mouvement des droits civiques contre la domination raciste (monopolisé par les hommes noirs).

Il permet de théoriser une certaine approche de l'articulation des oppressions, qui place l'individu à l'intersection de rapports sociaux de domination (de genre, de classe, de race, d'âge, etc.). Dans la continuité de réflexions sur la subalternité, l'intersectionnalité vise à comprendre les interactions entre les rapports de pouvoirs, et à saisir les dominations spécifiques que ces articulations/interactions génèrent. Elle permet donc de mieux penser la complexité des inégalités sociales et donc de mieux lutter contre ces inégalités.

Organisations participantes : BATIK International, Engagé-e-s et Déterminé-e-s (E&D), Equipop, FORIM, France Volontaires, Gret, Plan International France, Réseau Euromed France (REF), Réseau National des Juniors Associations, Scouts et Guides de France, Solidarité Laïque, Solidarités Jeunesses

Recommandations et conseils



Pour appliquer une approche intersectionnelle sensible à l'âge dans sa gouvernance

Etape 1 : Analyser ses pratiques et faire un état des lieux de la situation afin de savoir d'où on part pour s'orienter efficacement

- Lister les outils qui permettraient de mesurer l'existant tant dans les pratiques que dans les modèles de fonctionnement
- Réaliser un audit des outils, supports et pratiques à l'égard de l'intersectionnalité
- Mettre en place un processus d'observation de la répartition de la parole croisant différentes discriminations pour instaurer des mécanismes de transformation

Etape 2 : Agir concrètement pour appliquer une approche intersectionnelle et sensible à l'âge

- Saisir des opportunités (études d'impact, révision de documents stratégiques, etc.) et chercher des allié·e·s clés dans son organisation
- Renforcer les capacités des équipes salariées et bénévoles et de la gouvernance sur le thème de l'intersectionnalité appliquée aux jeunes via des formations, des ateliers, des séminaires, etc.
- Se poser la question de la nécessité d'espaces en non-mixité ou en mixité choisie pour permettre aux jeunes et aux jeunes minorisé·e·s de construire leur voix pour les porter dans les instances de gouvernance
- Accompagner les jeunes et les jeunes minorisé·e·s vers des postes de décision et de direction (enjeux de représentativité)
- Création de binôme d'âge et/ou de mixité afin d'encourager le partage d'expérience, l'accompagnement des jeunes prenant des postes au sein d'organes de gouvernance, etc.

Etape 3 : Ne pas tenir pour acquis le fait que cette notion soit comprise et/ou appliquée mais continuer à se questionner en permanence

- Former et proposer des actions de sensibilisation régulières sur l'intersectionnalité
- Ne pas s'arrêter à la formalisation dans des documents stratégiques d'une approche mais s'assurer perpétuellement d'une bonne appropriation (sans tenir pour acquis le partage de valeurs inclusives) et de sa bonne déclinaison

Recommandations et conseils



Pour appliquer une approche intersectionnelle sensible à l'âge dans ses projets et ses événements

- Systématiser la mise en place d'une « équipe de confiance » (cf. ressources)
- Toujours laisser l'opportunité (formulaire d'inscription, d'évaluation, etc.) d'exprimer des besoins spécifiques pour pouvoir les prendre en compte de façon systématique lorsque cela est possible
- Délocaliser ou décentraliser les événements pour renforcer l'accessibilité ou proposer des cadres alternatifs de participation (type visioconférence) lorsque cela est possible
- Être à l'écoute des jeunes et des jeunes minorisé-e-s sur les différentes façons de penser, d'organiser sa pensée, de produire de la connaissance, de structurer les échanges, etc.
- Intégrer dans les demandes de subventions et dans les budgets les frais associés pour favoriser l'inclusion de tou-te-s : hébergement dédié, frais de déplacement supplémentaire, mise à disposition d'un-e traducteur-ric.e, etc.

Attentions particulières sur l'intersectionnalité appliquée aux jeunesses

- Respecter le choix des personnes minorisées doit rester la priorité : adopter une approche intersectionnelle ne signifie pas de remplir des quotas à leurs dépens
- Porter une attention aux risques que peut représenter la participation à des événements, projets, etc. pour certaines personnes
- Prendre conscience et être attentif-ve à l'auto-censure pour pouvoir lutter contre
- Sensibiliser les non-jeunes et les jeunes à cette approche
- Transversaliser l'application de l'approche intersectionnelle à tous les niveaux : événements, projets, structure et gouvernance
- Ne pas ignorer les propos discriminants mais les discuter et les aborder pour pouvoir les combattre
- S'appuyer sur des organisations « ressources » qui ont des compétences sur des enjeux spécifiques

Nota Bene

Beaucoup de recommandations nécessitent des moyens dont toutes les organisations ne disposent pas.

Il s'agit alors d'être transparent sur ce qu'il est possible de faire ou non, mais aussi d'inciter nos partenaires financiers à soutenir et financer ces aspects.



© Plan International France

RESSOURCES

Fiches

- Collectif (2023), [Favoriser une gouvernance inclusive](#)
- Collectif (2023), [Organiser des événements inclusifs](#)
- Collectif (2023), [Développer des projets inclusifs](#)
- AFD (2022), [Les droits des jeunes](#)
- AFD (2022), [Les droits de l'enfant](#)

Guide

- F3E (2021), [Inclure pour transformer](#)

Livres

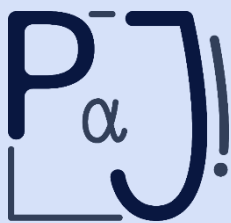
- Sarah Mazouz, Eléonore Lépinard (2021), [Pour l'intersectionnalité](#)
- Sirma Bilge, Patricia Hill Collins (2023), [Intersectionnalité](#)

Vidéos

- Politikon (2020), [C'est quoi l'intersectionnalité ?](#)
- Université Paris Cité (2021), [Intersectionnalité, de quoi parle-t-on ?](#)

Autre

- Défenseur des droits, [Liste des critères de discrimination](#)



Place aux
Jeunes !

Place aux jeunes, c'est

- un projet porté par E&D au nom d'un consortium de 13 organisations, en lien avec la CJSI de Coordination SUD et financé par l'Agence française de développement (AFD)
- un espace de rencontre entre organisation de solidarité internationale (OSI) et associations de jeunes et d'éducation populaire (AJEP)
- un appui aux organisations (société civile et institutions) pour renforcer la participation et la prise en compte transversale des jeunes comme actrices de la solidarité internationale